Bretagne 14-18

Association de recherches et d'études sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre.

Décembre 2024 **Bulletin N° 111**
ISSN : 1240-5396



Camille Godet - *Chasseurs alpins et mulets à la pause, 10e escadron du train des équipages*
aquarelle sur feuillet de carnet de dessin (Fonds privé G D.)

Sommaire

Page 2 : Souvenirs d'un reporter amateur (suite).
Page 3 : Le combat d'El Heri, près de Kénifra (Maroc), 13 novembre 1914.
Page 7 : Lettre testamentaire.
Page 10 : L'hôpital Temporaire 16 de Créhen-Plancoët (Côtes-du-Nord) pendant la Grande Guerre
Page 14 Les oubliés de l'histoire : les monuments aux morts des paroisses.
Page 18 : Derrière le tableau … Un fragment d'histoire des camps.
Page 20 : Bibliographie.

Souvenirs d'un reporter amateur (suite)

Par René RICHARD

Dans le bulletin 107, j'ai raconté la genèse de mon entreprise de collectage de témoignages de combattants de la Grande Guerre avant que les derniers ne quittent ce monde. Chaque enregistrement avait son originalité, liée à l'âge du témoin, à son expérience de guerre, à la précision et à la richesse de sa mémoire, au lieu même où il me recevait, aux personnes qui assistaient à ma visite. J'aurais maintes anecdotes à relater sans vouloir lasser le lecteur. J'en choisirai seulement quelques-unes parmi celles qui m'ont particulièrement frappé

À trois reprises, j'avais réuni quelques-uns de ces vénérables messieurs, pensant initier un débat sur le conflit. Je ne réussis à capter qu'une cacophonie inaudible, chacun de mes invités déroulant la suite des souvenirs de « sa »guerre sans s'occuper de ceux de ses nouveaux camarades.

Une fois, j'avais réuni 4 anciens de Verdun ; tous, presque sourds, narrèrent leur Verdun, l'un en mai 1916, un autre lors de la reprise du fort de Vaux, les deux derniers n'ayant subi la bataille que brièvement en 1917 et 1918.

Lors d'un déjeuner où cinq de ces vétérans avaient été conviés, heureux comme des enfants qui ont de bonnes blagues à échanger, ils firent honneur aux mets et aux bouteilles et finirent dans un tel état d'euphorie que ranimer leur mémoire n'était plus guère envisageable. Mais, ils se quittèrent en s'embrassant et en pleurant comme de vieux camarades qui ne savent pas s'ils se reverront. La scène des adieux fut vraiment à la fois très plaisante et très émouvante.

Je garde très vivace le souvenir de la rencontre de deux de mes premiers témoins. Hilarion Blanchard, classe 1913, était celui par lequel j'avais tout imaginé et commencé. À l'été 1981, je lui proposai de l'emmener chez Jean Cotte, classe 1911, qui avait fait toute sa guerre au 19e R.I. de Brest. Il faisait un cagnard étouffant ce jour-là et, alors que je n'étais vêtu que d'un short et d'une légère chemisette, M. Blanchard avait revêtu son costume de laine des dimanches et jours de fête et s'était coiffé d'un feutre. Nous fûmes accueillis par un Jean Cotte radieux et ravi de retrouver un vieux camarade, la population des survivants du grand massacre étant alors très clairsemée. Les deux messieurs s'étreignirent en riant et nous passâmes un agréable moment dans la fraîcheur de la petite cuisine de M. Cotte. Chacun des deux anciens fantassins raconta des bribes de sa guerre sans toujours être écouté de son interlocuteur mais avec le sentiment qu'il le comprenait. Après une heure d'échanges et quelques bolées d'un cidre qu'ils appréciaient en connaisseurs, chacun ayant encore son pressoir, mes deux témoins se quittèrent après force embrassades et quelques larmes. Lors du voyage retour M. Blanchard me fit part de ses impressions. D'abord, il fit la remarque que c'était la première fois qu'il rencontrait un ancien poilu qui était effectivement présent dans le secteur de Vaux, le 2 novembre 1916, au moment de la reprise du fort, dont la gloire (toute relative puisque l'ouvrage avait été abandonné par les Allemands) était revendiquée par son régiment, le 298e R.I., et par le 118e R.I. de Quimper, régiment frère du 19e R.I. où Jean Cotte était agent de liaison. Après cette remarque positive, il en exprima une plus critique : « *Il est bien gentil le petit père* (sic) ; *mais j'ai du mal à croire que si il a fait toute la guerre : il n'a pas été blessé …* » Il faut dire que M. Blanchard présentait, dans son CV de guerre, quatre années dans l'infanterie avec 4 évacuations dont deux pour blessures graves alors que M. Cotte avait combattu, sa fiche matricule en atteste, pendant les 52 mois d'affrontements sans aucun dommage, comme agent de liaison au sein du 19e R.I., régiment qui fut pourtant largement mis en danger pendant tout le conflit.

Je finirai par une dernière anecdote, plus attristante et hélas plus banale, qui m'a beaucoup choqué, même si elle n'a pas de rapport direct avec le conflit. J'avais recueilli, dans le centre Bretagne, le témoignage d'un ancien fantassin de la classe 1916 ; nous avions filmé ce petit homme discret, sérieux et placide, veuf depuis quelques années et, en le quittant, il nous fit part, à mon « technicien » et à moi-même, de sa joie de recevoir le dimanche suivant son fils unique, cadre haut placé dans les télécommunications, fils qu'il ne voyait pratiquement jamais, bien qu'il ait une villa

sur la côte nord des Côtes d'Armor. La semaine suivante, je découvris avec surprise et chagrin, l'avis d'obsèques de ce brave homme qui ne nous avait pas pourtant paru souffrant. J'avais les coordonnées de sa femme de ménage qui nous avait reçus. Je lui téléphonai pour obtenir des détails. Elle me répondit qu'au tout dernier moment, le fils avait annulé sa visite tant espérée et, par désespoir, le père s'était pendu. Ce drame banal de la solitude d'un vieux monsieur qui m'avait tellement ému en me confiant la joie de la perspective d'affectueuses retrouvailles, me fit beaucoup de peine, car, comme avec tous mes vieux témoins, j'avais créé avec lui, en évoquant le drame de leur jeunesse dévastée, une forme de lien amical.

Souvenirs du combat d'El Heri, près de Kénifra (Maroc), 13 novembre 1914[1]

Contrainte de faire face aux armées des Empires Centraux sur le théâtre européen, la France devait en outre engager des troupes dans des conflits coloniaux. C'est ainsi qu'elle entretenait des milliers d'hommes qui traquaient de multiples bandes « rebelles » au Maroc. Elle combattait en particulier les redoutables tribus zayanes qui lui menaient une lutte sans merci sous le commandement de Moha Ouhammou[2], adversaire intransigeant et déterminé. Ce dernier remporta une victoire éclatante sur les troupes françaises le 13 novembre 1914, aux environs de la localité d'El Heri, au sud de Kenifra. Le commandant de la garnison de Kenifra, le colonel René Laverdure, désobéissant aux ordres de non engagement, certain de surprendre et d'éliminer les tribus repliées près du village d'El Heri, attaqua le camp zayane à l'aube du 13 novembre. Les unités françaises, composées de troupes de marine et de tirailleurs « sénégalais » et nord africains , profitant de la surprise de l'action, occupèrent sans coup férir le cantonnement ennemi, tuant tout ce qu'elles y rencontraient, y compris des femmes et des enfants. Moha Ouhammou parvint à s'échapper et il regroupa des bandes éparses de combattants berbères qui encerclèrent les bataillons français et se livrèrent à leur tour à un massacre effroyable. Le colonel Laverdure fut lui-même victime de sa funeste désobéissance. Le récit qui va suivre a été écrit par un soldat métropolitain, engagé dans un régiment colonial qui fit partie d'une colonne envoyée au secours des quelques survivants du désastre du 13 novembre et qui ne put que constater les effets du carnage.

« Nous sommes en garnison au poste de Sidi Lamine. Le 13 novembre, nous entendons le canon tonner toute la journée. Les uns disent que c'est des mines, les autre que c'est bien le canon. Nous sommes tous à nous regarder. On se dit entre nous : « Sûr qu'il y a quelque chose dans la région de Kénifra. » et cerné par les rebelles il y a 300 à 600 morts dont 35 officiers et qu'il faut aller à leur secours immédiatement, Heureusement, à Kénifra, le renseignement envoie de suite deux goumiers à cheval prévenir le colonel Duplessy. Cette nuit, je suis de garde, je suis de faction de 10 heures à 12 heures. Aucun bruit court et nous devons partir vers 2 heures du matin pour Sidi Amar mais c'est un faux bruit. Nous faisons nos ballots et nous nous mettons en tenue de départ. Étant de faction, une ronde d'officiers passe et nous prévient que des cavaliers doivent rentrer dans la nuit. Dans ma première faction, je ne vois rien d'anormal mais je vous assure que j'avais l'œil. De temps en temps, le camarade Bouguié vient me voir. Enfin, les deux premières heures se passent assez bien. Je suis déjà pour la deuxième faction. Le temps ne m'a pas paru long pendant mes 4 heures de repos. IL y avait à peine un quart d'heure que j'étais à mon poste que j'entends un trot lointain de cheval qui semble s'avancer assez vite mais il ne passe pas de mon côté. J'entends mon camarade Bouguié qui crie : « *Halte-là !* » Le cavalier répond Mohragni et on le laisse

[1] Cet exceptionnel document original nous a été donné par le regretté Serge Davy qui était bouquiniste à Dinan.

[2] Nous avons repris les noms de lieux et de protagonistes marocains avec une des orthographes les plus usuelles ; elles varient selon les auteurs.

passer. À ce moment arrive vers moi le sergent Saurel qui était de veille. Je lui raconte ce qu'il vient de se passer. Il va au renseignement pour tâcher de savoir quelque chose sur la réponse du colonel. Dix minutes après, il venait me voir et me dit que le colonel disait de nous tenir prêts à partir pour 10 heures du matin et qu'il envoyait une partie de sa colonne pour arriver à Sidi Lamine vers huit heures du matin. Á cinq heures trente, au réveil, le capitaine rassemble la compagnie pour nous dire que nous devons partir vers 10 heures et qu'il fallait toucher des vivres. Il nous demande si nous avons bien notre paquet de pansements et qu'il fallait faire la soupe de manière à manger à 9 heures. Nous allons toucher tout ce qu'il nous faut. Et voilà 8 heures, nous ne voyons pas encore arriver la colonne. On regarde encore pendant une heure et nous allons à la soupe. Après, nous faisons nos ballots de couvre pieds, de couvertures et les sacs de campement. Enfin, la colonne apparaît au loin. L'avant-garde arrive à 10 heures et demie, et la colonne à 11 heures. Nous descendons au cantonnement et nous entendons dire que nous ne partons pas aujourd'hui, que la colonne est fatiguée. Alors, nous remontons au camp et nous allons chercher nos couvertures pour la nuit. L'après-midi se passe, assez tranquille. Le soir, on se couche en attendant le réveil à 5 heures. La nuit se passe très bien. Enfin arrive le réveil. On se lève, on refait les ballots. On (*se*) rassemble à 6 heures et en route pour Sidi Amar. Tout le long de la route, tout va bien. Nous marchons avec courage parce que nous savons que nous aurons à combattre. Nous arrivons à 4 kilomètres de Sidi Amar que le colonel nous fait savoir que nous allons quelques kilomètres plus loin que le cantonnement habituel. Il y en a qui sont fatigués et qui grognent mais on marche tout de même ; nous arrivons vers 4 heures ; on monte la guitoune tout de suite et, pendant que les uns vont au bois, les autres (*vont*) à l'eau, le cuisinier fait la soupe et le reste fait des tranchées. Nous mangeons assez tard et on se couche ; nous passons une assez bonne nuit mais froide. Le réveil à 5 heures et le départ à 6 heures. Il y a tellement de rosée qu'on dirait qu'il a tombé de la pluie. Enfin, on (*ne*) regarde pas de si près. On fait le barda et en route. Nous sommes en avant garde. Nous arrivons à une crête qui se trouve à environ 3 kilomètres de la Roche Percée où il y a un rocher qui domine la plaine (et) qui se trouve avant de passer cette fameuse Roche Percée. Nous montons sur un mamelon qui de trouve à gauche de la route. Nous regardons si on voit quelque chose : rien, alors nous faisons une petite pause et on redescend ; et en descendant, on rencontre une compagnie de Tabors qui vient pour nous remplacer de manière à reprendre notre place. A ce moment, la fusillade commence. On se dit : « *Ça y est, le bal qui commence, les musiciens rentrent en scène.* » Et les coups de feu se multiplient à mesure que l'on avance. Nous passons la Roche et, au pas de gymnastique, on arrive de l'autre côté mais on commence à chauffer l'ennemi et arriver trop tard. Car nous avons fait des kilomètres de plus la veille, c'est ce qui les a trompés. La compagnie se déploie en tirailleurs et la 2^{e} section dont je fais partie doit monter sur la gauche vers un rocher sur lequel on doit bien voir. Mais nous sommes fatigués, ayant fait 3 kilomètres en courant puis monter comme cela. En arrivant, je vous assure que j'en avais assez et je n'étais pas le seul. Enfin, quand la poudre parle, nous sommes vite remis de la fatigue. Nous regardons mais on n'en voit pas grand chose que quelques Marocains isolés mais trop loin pour tirer. Nous restons environ 2 heures ici. Depuis que nous avons passé la roche, la fusillade n'a pas cessé à notre gauche. Tout à coup, le canon se met de la partie ; c'est l'arrière garde qui est attaquée. Ils essayent de la couper avec le convoi mais nous connaissons leurs manières d'agir et nous passons sans trop de mal. Enfin, nous redescendons de notre position pour faire un mouvement en avant. La compagnie se met en tirailleurs et nous avançons par bonds. Dans un de ces bonds que l'on fait, la section fait avancer un peu trop sur la crête. Alors, les balles tombent devant nous. Le chef de section nous fait reculer. Devant nous, à environ 200 mètres, il y a des bouquets d'arbres ; il part des coups de feu de ces arbres mais

quelques coups tirés par nous et l'ennemi disparaît. Nous faisons encore quelques bonds et on découvre une route venant d'Oulmes où l'ennemi se repliait … On se dit : « *Si l'artillerie, les représentants de la veuve Amiot, comme on les appelait, étaient ici pour leur envoyer quelques bouteilles de champagne, ça ferait du bon travail.* » Enfin, ce n'est pas le moment de blaguer. Nous faisons quelques feux de salves et des feux à volonté. On voit un cavalier qui fait la pirouette avec son cheval ; c''est assez drôle. Áce moment arrive le 65 de montagne ; il se place entre nous et il tape dans le tas. C'est un plaisir à voir tirer tellement le tir est juste. Nous restons en cette position encore quelque temps et la fusillade commence à se calmer. Petit à petit la route est à peu près dégagée. Le convoi se met en route. L'ennemi tire toujours mais de loin. Il nous tue quand même 2 Sénégalais et en blesse plusieurs. On nous prévient que nous passons arrière garde. Nous nous mettons en route mais voilà un chameau chargé de 33 fûts de vin qui glisse et les fûts de vin roulent dans un petit ravin. Heureusement, ils sont solides et ne cassent pas. Comme nous sommes les derniers, il faut les remonter et les charger sur des mulets. Enfin, pour qu'ils ne soient pas trop lourds on s'en met plein la peau et on emplit les bidons. Nous arrivons à un kilomètre de Kénifra quand tout à coup, l'ennemi se met à notre poursuite mais nous faisons demi-tour et l'artillerie lui envoie quelques obus et (*il*) se décide à se retirer. Nous sommes à 5 heures à Kénifra. Le colonel nous félicite pour le sang-froid et l'endurance que nous avons eus cette journée. Nous faisons les tranchées puis nous mangeons assez tard. Nous nous couchons et la nuit se passe très bien, pas de coups de fusil. Le lendemain, réveil à volonté, on se lève d'assez bonne heure car il fait froid. Nous faisons les tranchées plus profondes. On nous rassemble. L'adjudant félicite la 4e section pour l'efficacité de notre tir au combat du 16 novembre. Nous sommes bien contents. Nous allons à la casbah voir nos camarades qui restent de l'événement du 13. Nous leur demandons des renseignements sur ce qu'il s'est passé. Pas un ne raconte la même chose car aucun de ceux qui (*y*) étaient n'est revenu ; pour le moment, nous connaissons à peu près le nombre des morts ; il y a 1 004 de disparus et 280 blessés, 35 officiers tués, 3 pièces de 75 (caissons de munitions), 4 pièces de 65 et 4 mitrailleuses. Mais, des blessés, il en meurt tous les jours. Les uns nous disent que c'était terrible et pas moyen d'aller à leur secours. Tous les hommes qui étaient restés au poste étaient malades et trop peu nombreux. Un convoi de blessés qui s'approchait de la casbah fut poignardé par les Marocains. Enfin on n'apprend que quelques renseignements très vagues. Nous revenons à la soupe et on nous prévient que le lendemain 18 novembre on doit aller à la rencontre de la colonne. Berigouin avec le général Henris disent qu'on ne lèverait pas le camp l'après-midi. On se prépare à manger la soupe et on se couche. Nous sommes étonnés de la tranquillité qu'il y a la nuit. Je suis de garde. L'ennemi éclaire des feux mais aucun coup de fusil. Le matin, réveil à 5 heures, départ à 6 heures. Nous allons occuper les crêtes où nous avions combattu 8 jours avant. Pendant que les uns surveillent, les autres abattent des arbres four faire du bois de feu. Ce jour-là, ne voyant rien, la colonne arrive et nous rentrons vers 2 heures.. Nous ne sommes pas trop avertis que le lendemain une colonne se formait pour aller sur le lieu du combat d'El Heri. On se dit qu'il y aura du fil à retordre. Enfin, on mange et on se couche. Cette nuit-ci encore rien. Le lendemain, réveil à 5 heures, départ à 6 heures Traversons l'Oum Erebia (Oum Errabia) assez lentement car le pont est très étroit et c'est à celui qui passera le premier. Enfin, à 8 heures, la colonne se forme et en avant. Nous faisons à peine 2 kilomètres que nous trouvons des cadavres tout nus et lardés de coups de poignards. Á mesure que nous avançons il y en a de plus en plus ; dans la colonne on n'entend aucun bruit ; tous les hommes ont un air sombre et taciturne en voyant ces cadavres dans toutes (les) positions. Le corps à corps a dû être terrible ; chacun a dû se défendre jusqu'au dernier souffle. L'ennemi a dû être beaucoup supérieur en nombre que nous et ont dû subir des pertes autres que les nôtres car le Français est terrible à la

baïonnette. Nous arrivons à environ 9 kilomètres ; nous voyons deux pièces de 75 toutes démolies. Ils ont dû travailler pour les mettre dans un état pareil. Mais on ne trouve pas trace de 65 et de mitrailleuses. C'est autour de ces pièces qu'il a dû y avoir une terrible bataille car c'est ici que les cadavres sont le plus serrés. Nous faisons quelques kilomètres et nous apercevons de petits rassemblements de rebelles. L'artillerie se met en batterie et envoie quelques obus mais l'ennemi n'ose pas s'avancer car il nous voit trop nombreux.



Champ de bataille lors de la guerre du Maroc – Bibliothèque Nationale de France

La retraite commence. Des corvées de Sénégalais ramassent les cadavres et d'autres corvées de Légion creusent des fosses de la longueur (largeur) d'un homme et d'environ 10 à 15 mètres de longueur de manière à mettre 40 à 60 cadavres. Notre compagnie est désignée pour cette lugubre corvée. On se déséquipe et on commence l'enterrement. Nous les serrons tant que l'on peut. Les cadavres sont mutilés. Les uns sont brûlés, doigts coupés. Quand on prend un cadavre, il s'en échappe une odeur nauséabonde par les blessures mais il faut le faire quand même. Un prêtre se trouve sur les lieux (*et*) dit une petite prière que nous écoutons avec silence. Enfin, la besogne est finie pour aujourd'hui. Les clairons sonnent « *Aux champs* » et on les recouvre de terre. Nous en avons mis 43 dans cette fosse, c'est une des plus petites. Nous reprenons la route du cantonnement et nous arrivons à la nuit, encore tout commotionnés du spectacle qu'on vient d'avoir sous les yeux. C'est ici que j'ai vu que le Marocain est sauvage. Nous arrivons mais pas grand-chose à manger, un morceau de pain avec une boîte de sardines pour 10 et un quart de vin. Et pendant ce temps, le cuisinier nous fait un peu de café. On se couche. La nuit (*est*) tranquille. Le lendemain, nous refaisons la même manœuvre que la veille mais, au lieu d'aller enterrer nos camarades, notre compagnie est désignée pour aller occuper une crête pendant que les autres vont faire la même besogne que nous hier. Nous ne voyons rien, il n'y a que quelques coups de fusil tirés par les spahis. Nous rentrons un peu plus de bonne heure que la veille. En rentrant, on nous dit que nous avons retrouvé un morceau de pièce de 65 et l'autre de 75 mais toujours pas de pièces de mitrailleuses. Le nombre de cadavres trouvés sur le terrain est de 808 mais le colonel n'y est

pas. Á l'infirmerie il en décède toujours. Le compte s'élève officiellement le 20 novembre (*à*) 1050 morts ou disparus, 150 blessés y compris les officiers (*qui*) sont 35 morts et 1 blessé. Enfin, c'est le dernier jour ; nous repartons à Sidi Lamine. Départ à 6 (*heures*) mais nous sommes arrière garde et nous ne partons de Kenifra qu'à 8 heures. Tout le long de la route, tout va bien mais le temps se couvre et la pluie commence à tomber. Comme on arrive au camp, il fait froid. On mange mais nous n'avons pas assez de pain …. Ensuite, nous nous couchons mais on ne dort pas car la pluie ne cesse pas de la nuit. Nous sommes couchés dans l'eau. Enfin, la nuit se passe et nous partons pour Sidi Lamine. Nous avons de la pluie toute la journée. Nous arrivons vers 3 heures et contents d'avoir un marabout et de la terre sèche pour se coucher. Le soir, on se renouvelle ce que l'on a vu dans notre tournée.

Ici se termine le récit des mémoires du 13 novembre 1914 contrairement à ce que les journaux ont dit : 100 morts et quelques blessés officiers.

Fait à Sidi Lamine, le 14 décembre 1914. »

Le bilan de cette calamiteuse journée fut effectivement largement minoré par les autorités. Fut-il aussi effrayant que l'affirme le soldat René Foc (1 050 morts et disparus, 150 blessés) ? Le bilan officiel désormais admis est de 580 hommes de troupe et 33 officiers tués et 163 blessés.

Quant à René Foc, auteur de ce précieux récit, il fut engagé sur le front de France au sein du R.I.C.M., le 29 octobre 1915. Il est déclaré « tué à l'ennemi » « mort pour la France » le 15 juin 1916 dans le secteur de Verdun.

Lettre testamentaire (fonds Serge Davy)

Avant une opération importante où les soldats savaient qu'ils allaient risquer leur vie, certains d'entre eux, conscients du danger qu'ils se préparaient à courir, prenaient la précaution de « régler leurs affaires » sur le plan économique, moral et éducatif, en faisant parvenir à leurs proches, souvent à leur épouse, des recommandations « au cas où ». Nous avons ainsi publié en mars 2004 dans le cahier associatif en complément du bulletin 28, l'émouvante lettre testamentaire qu'adressa à son épouse le 30 août 1914 de l'ouvrier charpentier Arthur Hubert, caporal réserviste au 2e B.C.P. puis au 42e B.C.P., lettre où il donnait à la mère de ses enfants une série de conseils éducatifs et moraux. Cette lettre nous avait été confiée par le 3e fils, né en janvier 1918 et donc fils posthume puisque son père fut déclaré « Mort pour la France » le 24 novembre 1917, en Haute Alsace, intoxiqué par des gaz.

La lettre qui suit nous a été confiée par notre regretté ami, Serge Davy, alors bouquiniste à Dinan

« Lundi 14 octobre 1914,

Ma chère Marg.

Á présent que notre bataillon est à la veille de participer aux opérations en cours, j'ai préféré ne point t'en laisser ignorante. Les échos nous rapportent que le secteur dont nous relevons compte parmi les favorisés du sort : nombreux sont ceux avec lesquels nous devons alterner et avancer au fur et à mesure des progrès nécessaires, Ainsi que tous mes camarades, j'ai la meilleure confiance en l'avenir et comme eux caresse d'espoir la joie du retour.

Cependant, il est sage d'envisager un accident possible et de s'en entretenir en toute tranquillité d'esprit.

Dès le début de mon incorporation, j'avais songé à donner à l'autorité militaire l'adresse de Roussel ou de Bouvard qui auraient certes accepté d'être auprès de toi l'intermédiaire ménager des événements. Mais j'ai estimé qu'il ne s'agirait en l'espèce que de retarder l'échéance et que la situation ne serait en rien différente,

Aussi, confiant en tes forces de caractère j'ai simplement maintenu notre adresse : 47, boulevard Arago.

Indépendamment des services de santé militaire et pour tous renseignements utiles, nous nous sommes promis entre camarades d'en instruire nos familles respectives. C'est ainsi qu'avec Maury et les frères Evrard, nous avons pris des engagements réciproques.

Par contre, en ce qui concerne ma mère, je te demanderai de l'en informer sachant que tu sauras prendre les ménagements voulus et qu'elle reporterait sur toi et sur nos chers enfants l'inépuisable affection qu'elle avait pour moi et dont j'emporterai le souvenir éternel.

Ma chère femme, s'il m'arrivait malheur, c'est à la satisfaction du devoir accompli que je demanderai un adoucissement à l'abandon de mon unique trésor : ma famille.

Une chose m'inquiète particulièrement ; c'est la situation précaire dans laquelle tu te trouverais. La maigre rente d'État qui te reviendrait, tout en étant un appoint appréciable serait absolument insuffisante eu égard aux charges à faire face. En face de la situation, ne te laisse pas désemparée. Montre-toi la femme française que tu es, tu n'en auras que plus de mérite à triompher des difficultés qui surgiront. Et tu en trouveras récompense auprès des chers enfants que tu m'as donnés, Roger et Odette, qui comprendront le puissant effort que tu auras fourni et qui sauront continuer à être dignes de toi. Je sais que tes parents et les miens s'empresseront à te soulager dans ta tâche par leurs expériences et leur bonté.

Je suis certain que tu feras de Roger un garçon sérieux, un brave citoyen, un vrai républicain aux idées larges, généreuses et d'Odette, une femme et une épouse aux qualités de sa maman.

Toi même, arrange ton existence comme tu le jugeras préférable. Mes souhaits les meilleurs et les plus purs t'accompagneront toujours.

En terminant, laisse-moi te remercier, ma chère Marg, des onze années de bonheur que tu m'auras données. Ne me conserve pas rigueur de ma malchance en matière patronale commerciale ; tu sais combien je m'étais employé à réparer une situation critique mais honorable et que la guerre seule m'a empêché de mettre à flot. Et si une bonne étoile me protégeait, tu peux compter que mes dernières années seraient consacrées à te donner le bien-être que tu mérites.

C'est ce dernier espoir, ma chère femme adorée, que je dépose sur ton front mon plus pur baiser, auquel tu le reporteras constamment en embrassant mes adorés enfants.

Ton Etienne

Adressée à « Madame E. Chastel, 47, boulevard Arago, Paris XIIIe »

Envoi de « Chastel, 260^{e} Rgt territo ; d'infanterie, secteur 184. »

Le sort que le destin réserva au territorial Étienne Chastel fut plus heureux que celui qui faucha le chasseur Arthur Hubert ; E. Chastel vécut une guerre relativement paisible, hors des aléas du front. Son régiment fut affecté à des travaux en arrière de la ligne des combats. Il revint indemne de la grande mêlée et ses changements fréquents de domiciles et de métiers semblent indiquer qu'il eut beaucoup de mal à trouver la stabilité professionnelle et d'offrir à son épouse et à leurs deux enfants l'aisance financière qu'il leur promettait.

Carte postale envoyée sans doute de Chalons/Marne.

Non datée. Sans commentaire.

« Chère petite nièce,

Je t'envoie cette carte, du moins ce qui est dessus. C'est la 17^{e} race après la chenille et le crapaud. C'est 350 boches pris à Ville/Tourbe qui ont resté 4 jours à Chalons avec 11 officiers. La photographie est bien prise, en face de la pompe à merde. Je crois qu'il n' y a pas beaucoup de différence. Y en avait là-dedans qui étaient bien blessés, rouges de sang tout du long de leurs habits. Il y a une bonne femme sur le marché qui a envoyé une betterave à un. Tu parles le bon sang que tout le monde se faisait.

C'est la guerre. En attendant, chère petite nièce, partage nos baisers avec Papa, Paul .....M. Parance vous présente ses amitiés. Il est près de Moiremont. André. »➔➔➔➔➔➔➔➔➔



Bretagne - 1917 : la galette de Blé Noir va-t-elle disparaître ?

par Jean-Pierre COTTE

Le sarrasin, qui doit son nom de "Blé Noir" à la teinte foncée de ses graines est une plante venue tout doucement au cours des siècles du Proche-Orient en Bretagne, peut-être par des Vikings ? par les Croisés ? ou par des marins en passant par l'Afrique du Nord ? Sa présence est attestée en 1 460 dans le Cotentin (Manche), en 1 497 dans la région de Rennes (Ille et Vilaine) et en 1510 à Quimper (Finistère).

Ce n'est pas une céréale. C'est une plante peu exigeante en termes de qualité de sol et elle pousse en 100 à 120 jours (principalement en Bretagne, en Auvergne et en Champagne). Ses graines sont riches en amidon comme le blé, l'orge, le seigle, etc …

N'étant pas panifiable, c'est sous forme de bouillies, de gruaux épais et surtout de galettes plates que le sarrasin est consommé. Au début du 20e siècle, la façon la plus courante de manger la galette de blé noir consistait à la découper en lanières que l'on ajoutait à sa soupe ou à son bol de lait ribot.

Dans le Finistère et la partie occidentale des Côtes d'Armor et du Morbihan, on distingue aujourd'hui **crêpe de blé noir et crêpe de froment**. À l'est de cette ligne, on emploie le mot **galette** quand elle est faite avec du sarrasin et **crêpe** lorsque la farine est du froment.

1917 : Les conséquences de la guerre sous-marine et la nécessité financière de limiter les achats à l'étranger imposent par décret (Décret BORET : Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement) aux boulangers français, d'ajouter 10% de farine de sarrasin, de seigle, d'orge ou de maïs pour la fabrication du pain. Du coup, en Bretagne, les marchandes de galettes (la profession est alors beaucoup plus féminine) ne pourront plus se procurer cette farine pour leurs produits (5.000 kilos chaque jour à Rennes à cette époque pour une population de 79.400 habitants) Il en sera de même en mai 1917 pour les fabrications de pâtisseries[3].

[3] Décret du 3 mai 1917 qui interdit l'usage de toute farine panifiable : farines de froment, méteil, seigle, maïs, orge, sarrasin et avoine pour la pâtisserie.

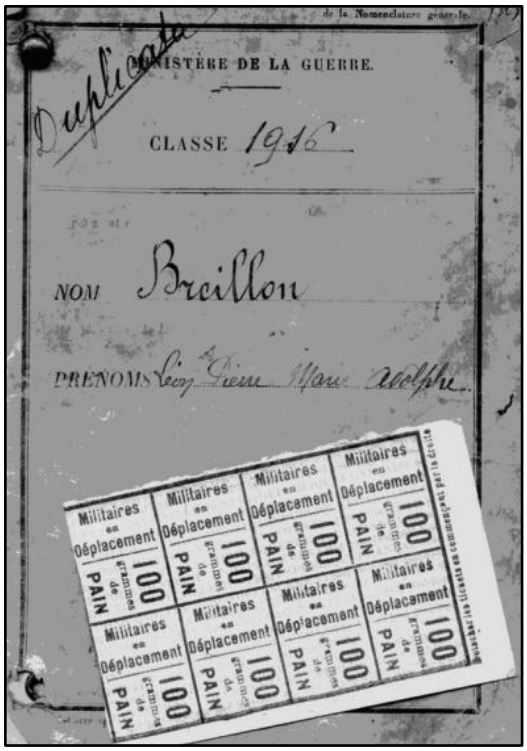
Dans le Bulletin "Racines 35" du Cercle Généalogique d'Ille et Vilaine[4], un adhérent retrace l'histoire de ce décret en Ille et Vilaine.

«

Le journal *Ouest-Éclair* du **12 janvier 1918** a un titre explicite :
« Va-t-on supprimer la galette ?" »

Ouest-Éclair indique que le préfet d'Ille et Vilaine a reçu une délégation de galettières de Rennes venues pour lui exposer le préjudice qui leur serait causé si la fabrication de la Galette était supprimée : « *M. le Préfet a exposé qu'il avait déjà signalé le problème au ministre du Ravitaillement et qu'il y a lieu d'espérer que sa réponse soit favorable. Sur le contingent de farine de sarrasin attribué désormais à chaque commune, il pourrait être fourni sur la demande du maire une certaine proportion de farine que la municipalité responsable de l'alimentation en pain aurait la faculté de rétrocéder à des commerçants non boulangers pour la fabrication de la galette.*

Il doit cependant être précisé que la farine de sarrasin ainsi détournée de la fabrication du pain dans laquelle elle va à l'avenir entrer par mélange de 10% sera prélevé par imputation sur le contingent communal de farines, c'est-à-dire diminuera d'autant la quantité de farine dont la commune dispose pour la boulangerie. »



Le **20 janvier**, une annonce de la Mairie de Rennes paraît : « *Le Maire de la ville de Rennes a l'honneur de prier les marchandes de galettes de blé noir de bien vouloir passer lundi et mardi 21 et 22 courant à la Mairie, au rez-de-chaussée – office du travail – afin de se faire inscrire et indiquer la quantité de blé noir dont elles ont besoin par semaine … car vraisemblablement le Ministre du Ravitaillement autorisera la continuation de la fabrication de galette, aliment remplaçant le pain dans nos régions…*"

Le **1er février 1918**, *Ouest-Éclair* annonce que : « *Les marchandes de galette et la population sont informés que le contingent de la farine de blé noir mis à disposition de l'administration municipale, a été réparti entre les marchandes de galettes au prorata de leur consommation habituelle.* »

Après un mardi-Gras de l'année 1918 sans crêpe traditionnelle et quelques remontrances d'une délégation de galettières de la région, le préfet d'Ille-et-Vilaine ira protester auprès du ministre du ravitaillement pour plaider la cause de cette tradition et coutume locale. Il obtient gain de cause.

Le **26 avril**, le journal communique cette note : « *À partir du **1er mai**, le commerce de la galette sera réglementé comme celui du pain et la vente de la galette ne pourra être faite que contre des tickets de pain : un ticket de 100 grammes de pain donnera droit à 120 grammes de galette* (N.D.L.R. soit 2 galettes de taille habituelle). »

Les fabricantes de galettes sont ainsi priées de s'inscrire à la mairie et toute personne détentrice de tickets de rationnement de pain ont alors droit à 120 grammes de galettes de sarrasin par ticket.

Enfin, le **4 mai 1919**, *Ouest-Éclair* annonce : « *Le commerce de la farine de sarrasin étant devenu libre, les marchandes ne sont plus tenues de recueillir les tickets de pain en échange de la galette livrée* ».

[4] N°147, Juillet-août-septembre 2023, page 9, Philippe Métayer.

L'hôpital Temporaire 16 de Créhen-Plancoët (Côtes-du-Nord) pendant la Grande Guerre

(documentation de Jacques Roignant et Fraçois Olier, rédaction de René Richard)

En août-septembre 1914, les pertes humaines de l'armée française furent effrayantes et beaucoup plus nombreuses qu'envisagées par le Haut Commandement. L'afflux de blessés fut tel que les structures hospitalières de l'arrière furent rapidement saturées ; il fallut une nouvelle fois improviser et l'armée dut se résigner à ne plus traiter avec morgue et indifférence les nombreuses offres de services proposées par des organismes, des institutions ou même des particuliers. Toutes n'émanaient pas de professionnels de la santé et certaines étaient bassement intéressées. Le tri se fit progressivement et, au bout de quelques mois, les malades ou blessés purent bénéficier d'un accueil adapté et compétent.

Les congrégations religieuses de femmes en profitèrent pour se réinsérer dans une société d'où la loi de séparation de l'Église et de l'État les avait chassées. Les bonnes sœurs se firent soignantes et de nombreux établissements et institutions religieux se transformèrent tout ou partie en structures hospitalières accueillant des soldats malades, blessés ou convalescents.

Dans le bulletin 16 de mars 2001, nous avions consacré un article à l'Hôpital Complémentaire 42 de Broons (Côtes-du-Nord)qui fonctionna pendant toute la guerre, reçut 9 674 malades et blessés et s'adapta aux diverses missions que lui assigna l'armée recevant d'abord des blessés belges et français, puis des tuberculeux et enfin des « nerveux »

L'hôpital Temporaire 16 fut installé dans les murs de la communauté de la Divine Providence à Créhen (Côts-du Nord, au nord-ouest de Dinan). Son histoire a été découverte par Jacques Roignant dans l'*Écho de la Divine Providence de Créhen* (n° du 7 juillet 1920 -AD des Côtes d'Armor-AP 124). Il s'agissait en fait d'un hôpital réparti sur 3 établissements, l'un à Plancoët, dans la maison de retraite de la Corbinais, un second dans la même commune, au couvent des Trinitaires, le troisième, le plus important, celui dont il s'agit dans cet article, dans le couvent de la congrégation des Filles de la Divine Providence à Créhen.

La communauté se porta candidate, dès le 10 août 1914, à l'accueil et aux soins des blessés. Elle mettait 100 lits à la disposition de l'autorité militaire. Le général de brigade de Saint-Servan ignora cette proposition et le président de la Croix-Rouge de Saint-Brieuc ne montra pas plus d'intérêt. En désespoir de cause, la Supérieure, mère Hippolyte, accompagnée par un aumônier militaire, parvint à obtenir une entrevue avec le général Marion, commandant la 10^{e} Région Militaire qui les reçut chaleureusement et les orienta vers le général André, directeur du service de santé de la 10^{e} Région Militaire. qui agréa la proposition. Il faut dire que le bilan humain de la bataille des frontières, de la retraite et de la bataille de la Marne était si élevé que les responsables de ce service de santé durent trouver en urgence des milliers de lits et qu'il n'était plus question d'ignorer les bonnes volontés, même formulées par des congrégations religieuses.

Á l'origine, la formation (sans numéro) ouvrit le 7 novembre 1914 sous la dénomination d'Hôpital 439 de Plancoët. Elle prit plus tard l'appellation de l'« Hôpital Temporaire n°16 ».

On doit signaler un épisode tragi-comique qui illustre bien la situation désordonnée qui alors régnait. Les administrations civiles et militaires n'avaient aucun contact entre elles, chacune préservant jalousement son pré carré et les deux pouvaient se trouver en concurrence. C'est ce qui arriva à Créhen. Le 4 septembre 1914, la sous-préfecture de Dinan, ignorant l'option déposée par l'armée, indiquait qu'elle retenait les locaux pour y héberger des vieillards parisiens. Ceux-ci maintes fois annoncés et attendus ne vinrent jamais. Finalement, la structure fut définitivement attribuée au service de santé militaire qui, plus intéressé qu'au mois d'août, demanda alors non 100 lits mais 250. Le 5 novembre, le tout nouveau Hôpital Temporaire 16 était prêt pour accueillir ses prochains blessés. Ils furent annoncés le 8 novembre et la communauté se tint prête à les recevoir. Ils arrivèrent en retard, à 4 heures du matin, mais ils arrivèrent.

Les 3 sites de l'H.T. 16 soignèrent ensuite des blessés sans interruption jusqu'en janvier 1917, époque où l'hôpital fut mis en sommeil.



La chronique rédigée par les religieuses est finalement assez banale et est centrée sur le dévouement des sœurs devenues infirmières. Deux passages donnent cependant une idée de l'activité du couvent transformé en hôpital et de l'ambiance qui régnait dans l'établissement.

Le premier est titré : « *Nos sœurs infirmières à l'œuvre* ». et a été rédigé à l'ouverture de l'hôpital

« Le voyage qui a duré 3 jours a été pénible. Nos blessés sont tous très fatigués. Ils réclament leurs lits car ils ont passé des jours, des semaines sans étendre leurs membres las, ailleurs que sur la terre nue ou l'herbe des lisières. Mais avant de leur accorder ce repos tant mérité, le docteur exige une première toilette . Bien vite, on s'occupe de les débarrasser de leurs vêtements couverts de sang et de boue, de leur laver les pieds, les mains et la figure. Avec quel sourire de reconnaissance ils nous disent « merci ». Puis ils prennent possession de leur « plumard », c'est ainsi qu'ils appellent leur lit.

Nous les avons attendus longtemps, ces chers blessés ; mais maintenant, toutes nos sollicitudes et toutes nos pitiés vont à eux. Ils sont là, dans nos dortoirs. Sur les draps, les bras s'étendent, bandés de blanc, mouchetés de rouge et aussi de souillures jaillies des plaies profondes que ronge l'infection. Des têtes enveloppées de pansements laissent deviner des fractures du crâne. Des renflements de couvertures révèlent l'appareil protecteur des membres brisés pour lesquels le simple contact du linge est un poids insupportable. Ce sont des jambes fracassées.

Ils souffrent en silence et rêvent douloureusement à ceux qu'ils aiment. Une lassitude presque aussi déprimante que la douleur accable leur âme. Pendant quelques heures, l'hôpital paraît chloroformé ; puis il s'éveille peu à peu et devient bruyant du mouvement journalier. C'est l'arrivée des infirmiers dans le dortoir, le bruit, presque le tintamarre des services du matin. C'est la visite du major à tous les blessés ; c'est aussi la tristesse des plaies et l'appréhension de la souffrance quand le médecin et ses aides vont fouiller les plaies, les presser, les élargir, les laver abondamment, les brûler.

La salle de pansement est préparée. Les instruments aux mille formes bizarres et inquiétantes, de lames tordues, de becs, de griffes, etc. sont alignés sur une table ; à côté, des mains expertes ont préparé du coton hydrophile, des compresses, des bandes à pansement, des cuvettes, des désinfectants etc, etc. Les premières opérations sont pénibles. Mais il ne faut pas croire que la salle de pansements soit d'une tristesse lugubre i que nos blessés y gardent sur le visage et dans l'âme, les traces de l'effrayante douleur qu'ils endurent. Non, d'ailleurs le Major a le secret de ces bonnes paroles souriantes qui font trouver moins longues les minutes de souffrances ! En vérité, on dirait qu'ils mettent une sorte de coquetterie à souffrir sans se plaindre et à refouler le cri si souvent arraché à la chair meurtrie qui se révolte.

Les plaies ont été visitées et pansées une première fois. Tous les jours il faudra recommencer la même besogne, travail bien délicat, pénible même. Aussi, du matin jusqu'au soir, nos sœurs sont-elles très occupées ; les voilà devenues sœurs hospitalières ! Voyez les souvent, le tablier blanc maculé de sang, quittant la salle d'opérations pour venir encourager un patient que le lavage de la plaie effraie ou calmer un blessé que le médecin vient de panser et à qui la souffrance arrache des plaintes. Voyez-les encore parfois, à une heure très avancée de la nuit glisser discrètement entre les lits, pour apaiser la douleur de l'incision profonde par où l'on a extrait un projectile. C'est à elles aussi que s'adresse le petit opéré de demain …

Pendant que les unes pansent et bandent les plaies, les autres s'occupent des malades alités. De grand matin, elles leur font une première visite et leur distribuent une bonne tasse de lait. Á l'heure du déjeuner, elles commencent la distribution, puis elles dressent les lits et entretiennent la propreté dans les salles. Tout est rangé avec un soin minutieux. Quelques fleurs disposées avec goût réjouissent les appartements. Aussi nos militaires se trouvent-ils à l'aise dans l'atmosphère de notre couvent ... Au lieu du cliquetis des armes, leurs oreilles ne perçoivent que le bruit discret du chapelet que les religieuses portent à leur côté et que pieusement elles égrènent en distribuant les tisanes et les friandises. Puis, à leurs moments de loisir, elles se réunissent à la lingerie militaire pour réparer le linge et les déchirures que les balles meurtrières ont faites aux vêtements. Pour tout dire, en un mot, elles remplissent auprès de nos chers blessés le rôle charitable et dévoué que la sœur aînée, dans une famille, remplit auprès d'un frère qui souffre !

Nos sœurs font aussi la cuisine et s'ingénient à aiguiser l'appétit de ces braves qui nous sont arrivés si fatigués, si épuisés. Ils font honneur à nos cordons bleus ; et, au bout de quinze jours ou trois semaines, les anémiés sont retapés ... »

Le second extrait a comme titre « *un intéressant convoi interallié* » et est daté de juin 1916. Il relate une autre arrivée de blessés, peut-être pendant la bataille de Verdun.

« La guerre se prolonge. Aux jours d'enthousiasme succèdent les jours d'angoisse. puis les jours d'attente. Sur tous *les* points du front, la bataille fait rage. Notre hôpital qui se reposait depuis quinze jours vient de recevoir un convoi de ces nouveaux blessés qui ont payé durement la reprise de quelques mètres de terrain.

Ils ont voyagé deux jours et deux nuits. Leurs blessures sont infectées. souillées affreusement. Tout à l'heure, malgré l'habitude, nous aurons un peu le frisson du dégoût, l'émotion naturelle de l'horreur, en découvrant ces pauvres loques humaines, pantelantes et pitoyables. Eux, les vaillants, que la fatigue devrait accabler, parlent, parlent quand les infirmiers les emportent vers le repos que réclament leurs corps brisés. Et quand, pour les dévêtir, nous sommes obligées de tailler è coups de ciseaux leurs capotes et leurs tricots incrustés dans la peau, le désir de conter les choses de là bas est plus fort que la douleur et ils nous répètent que « ça va bien», que « nous les tenons »» et que, cette fois, la délivrance est proche ...

Ils sont là. nos braves, de toutes armes et de tous pays : Français. Belges, Sénégalais, Tunisiens, Italiens, etc. fraternisent comme de très anciennes connaissances. Maintenant qu'ils sont un peu mieux, ils s'échelonnent le long des murs et racontent avec humour, l'instant tragique où le projectile les cherchait pour les abattre. Chacun de ces joyeux sans-souci égrène des souvenirs et devient tour à tour pittoresque et touchant ...

Nos voisins, les Belges, sont heureux d'être soignés par des sœurs dont le costume ne leur est pas inconnu. Chez nous. disent-ils, ils trouvent la bienveillance humaine, ils rencontrent la charité divine. N'ont-ils pas droit, comme tous ceux qui souffrent, à nos fatigues, à nos veilles, à notre abnégation ?

De leur côté, ils nous édifient par leur piété. C'est le mois de mars. Ils ont dressé un petit autel à Saint-Joseph. Tous les soirs. à huit heures, le chef de la chambrée impose le silence et récite tout haut, les prières du soir qu'il termine par une prière en l'honneur de Saint-Joseph : comment ce bon saint pourrait-il rester sourd à des supplications si ferventes ? ...

Ils sont, chez nous, plusieurs du Sénégal, blessés grièvement et qui semblent trouver naturel d'avoir pris part au grand sacrifice et fait mutiler leurs corps pour défendre notre honneur national. Ils n'y mettent point de vanité, ne font point parade de leur dévouement. Ils ignorent l'orgueil de la gloire et la griserie du panache ...

Les plaies se cicatrisent et ces bons enfants savourent pleinement l'ivresse de vivre après avoir vécu des mois dans le voisinage horrible de la mort. C'est une joie de les voir rire à plein cœur. Ils nous quittent, enchantés de la maison, enchantés surtout d'obtenir une bonne convalescence.

Ils sont remplacés par des paludéens.

Ces nouveaux malades sont très amaigris et jaunes comme des citrons. La chaleur de l'Orient et les privations qu'ils ont endurées les ont épuisés. De plus, la piqûre des moustiques infectés les a contaminés et leur a donné la fièvre paludéenne, laquelle se manifeste par des accès plus ou moins fréquents. Ces accès sont douloureux. Après deux ou trois heures de frissons d'abord, de transpiration ensuite, la température du malade s'élève à 40° et même à 41°.

Après quelques semaines de sanatorium, nos hospitalisés font honneur à la cuisine de nos sœurs. Si une inspection a lieu, ces bonnes natures, si elles n'y sont pas obligées, ont soin de ne pas s'exhiber. Le Major inspecteur les porterait sortantes, séance tenante. « *Pour vivre heureux, vivons cachés.* » dit le proverbe ; comme leurs devanciers, les blessés, les paludéens trouvent très tranquille le secteur de Créhen : ils ne demandent qu'à le tenir jusqu'à la fin ... »

La chronique relatant l'histoire du site de l'hôpital temporaire 16 qui fonctionna à Créhen se conclut sobrement, à la fin du conflit : « Notre tâche patriotique est accomplie … La solitude et le silence règnent maintenant dans toute l'étendue de l'enclos et la communauté reprend sa vie normale d'avant-guerre. »

Les 3 sites de l'Hôpital Temporaire 16 fermèrent peu à peu. La Corbinais cessa tout soin le 31 décembre 1918, le couvent des Trinitaires ferma son unité hospitalière le 10 janvier 1919 ; le pôle de Créhen ne ferma ses salles que le 31 mai 1919, date de l'évacuation des derniers soldats traités.

François Olier, dans sa somme d'ouvrages consacrés au service de santé français en 14-18, donne la statistique suivante : l'ensemble des 3 pôles de l'H.T. 16 soigna 4 052 militaires. 27 y décédèrent.

Le travail accompli par les religieuses fut honoré par l'attribution à la mère assistante de la médaille de la reconnaissance française, à l'automne 1919.

Sources :

➔ *Écho de la Divine Providence de Créhen* (n° du 7 juillet 1920) - Archives départementales des Côtes d'Armor - AP 124.

➔ Olier-Lebris François, Quénec'hdu Jean-Luc, *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918, répertoire général, marques postales sanitaires, indice de rareté*. Volume 1.

Les oubliés de l'histoire : les monuments aux morts des paroisses

Par Christine LEDUC-GUEYE,
enseignante, chercheuse indépendante, vice-présidente du G.R.P.M. (Groupe de Recherches sur la Peinture Murale).

C'est bien volontiers que nous ouvrons les colonnes de notre petit bulletin à cette contribution universitaire.

Les illustrations ont été regroupées sur une feuille indépendante (FIG).

« À l'occasion des commémorations du centenaire du début de la première Guerre mondiale en 2014, la région des Pays de la Loire a choisi de faire découvrir un type de monument méconnu, celui dédié aux morts de la paroisse. En effet, les monuments aux morts des communes érigés sur la place publique ou dans le cimetière sont connus et ont été bien étudiés. En revanche ceux des paroisses, plus difficiles à identifier et moins documentés, n'avaient jamais fait l'objet d'une étude à l'échelle

régionale. À la suite du recensement des peintures murales mené en 2010 par le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Pays de la Loire, il est apparu que les monuments exécutés dans cette technique présentaient un intérêt de tout premier ordre, à la différence des stèles ou des plaques créées en série. L'enquête que nous avons menée entre octobre 2012 et juillet 2013 a permis de repérer et d'étudier une soixantaine de monuments aux morts peints répartis dans les églises des cinq départements que compte la région Pays de La Loire.

En Pays de la Loire, comme dans les autres régions françaises, l'église a favorisé, au lendemain de la guerre de 14-18, l'érection d'hommages aux morts. Sur le territoire régional, ces derniers deviennent parfois de véritables monuments dans lesquels la peinture murale est particulièrement fréquente. Constitué d'une soixantaine d'œuvres originales peintes, ces monuments du souvenir furent dévoilés en 2014 grâce à une exposition[5] et un ouvrage[6].

Le début du culte des morts n'a pas attendu la fin de la Grande Guerre

La date à laquelle les curés des paroisses ont pris la décision d'ériger un monument est souvent impossible à retrouver, car de nombreux chantiers ne sont pas documentés. Il apparaît toutefois que la résolution est prise extrêmement tôt, entre 1918 et 1920, et même avant la fin du conflit dans de rares cas. Ainsi, avant même la victoire, trois paroisses se soucient de matérialiser le souvenir de leurs disparus. Le premier monument est érigé dès 1916 en Vendée, à l'église Saint-Michel des Sables d'Olonne (FIG. 1), puis l'année suivante, en Mayenne, à la chapelle Saint-Trèche de Saint-Jean-sur-Mayenne, deux départements à forte tradition catholique. Cependant, il faut attendre l'après-guerre pour voir les hommages se multiplier. L'élaboration des mémoriaux de la guerre peut être répartie en trois phases. Avant 1918, ils sont plutôt rares ; dans les dix années qui suivent l'armistice, ils sont très abondants. Entre 1919 et 1922, 75 % des projets commémoratifs sont achevés. L'année 1920 connaît même un pic avec 19 mémoriaux édifiés sur la soixantaine recensée. Enfin, après 1928, ils sont à nouveau peu fréquents. Le dernier monument unit les morts des deux guerres mondiales, à l'église Saint-Pierre des Essarts (85).

Un monument en plusieurs étapes

Tous les monuments n'ont pas été construits en une seule étape. Pour des raisons financières, près d'un sur quatre l'a été en plusieurs phases. De la décision à la réalisation, la durée est généralement courte en comparaison des monuments communaux. Il existe des paroisses où, en quelques semaines, la somme est réunie, d'autres où, malgré tout, il faudra attendre plusieurs années comme à Saint Louis de La Roche-sur-Yon (85) (FIG. 2) ou Aigrefeuille-sur-Maine (44). La plaque avec les noms est toujours posée en premier, le décor peint est exécuté dans un second temps. Les projets réalisés en plusieurs phases sont relativement nombreux, plus d'un quart de l'ensemble. À Sainte-Gemmes d'Andigné (49) (FIG. 3), la construction s'échelonna sur six années : les deux plaques de marbre en 1921, la toile marouflée de la Vierge de Pitié en 1923 et celles des deux anges jetant une pluie de roses sur les tombes des soldats en 1927. Les compositions qui encadrent la plaque avec la liste des morts posée juste après la guerre à Villiers-Charlemagne (53) furent exécutées dix ans plus tard, en 1930 (FIG. 4). L'élaboration de ces monuments est bien le reflet de la capacité de la communauté paroissiale à les financer. L'argent n'était jamais un enjeu secondaire. Pour certains projets, le coût était partagé entre la paroisse, la municipalité et des donateurs.

Entre deuil familial et culte collectif.

Toutes les paroisses célèbrent l'engagement et le sacrifice de leurs poilus à travers des monuments qui invitent au devoir de mémoire et au recueillement. En rassemblant la communauté des fidèles autour de ses morts, le monument permet aux familles de faire leur deuil. Il offre un espace d'intimité pour le souvenir, la prière. Il remplace la tombe individuelle devant laquelle la famille a

[5] *14-18 : les monuments du Souvenir. État, églises : entre deuil familial et culte collectif,* Nantes, Hôtel de Région, novembre 2014.

[6] Christine LEDUC-GUEYE, *Les monuments aux morts peints dans les églises*, Image du Patrimoine, Nantes, Éditions 303, 2014.

besoin de se recueillir quand le corps du soldat n'a pas été retrouvé ou qu'il est inhumé loin de son village d'origine, dans un cimetière du front. L'hommage solennel de la paroisse à ses enfants est la première manifestation officielle qui honore de simples fidèles dans l'enceinte de l'église. Avant, seuls les saints ou les grands personnages de l'histoire chrétienne y étaient célébrés, à l'exception toutefois, pour notre région, des chouans des guerres de Vendée figurés sur les vitraux commémoratifs.

La diversité de la commande.

L'initiative de la commande revient souvent au curé de la paroisse qui finance le monument avec des dons recueillis auprès des familles des victimes, grâce à une souscription. Des bienfaiteurs sont parfois associés à la réalisation ; il s'agit de notables, voire de la municipalité malgré la loi de séparation des églises et de l'État de décembre 1905. La commune choisit aussi parfois, pour des raisons financières et morales, de s'unir à la paroisse pour ériger un monument unique. La modicité de certains budgets communaux ne permettait pas de commander un monument, tout juste de participer à l'achat d'une simple plaque ensuite ornée de peintures murales grâce aux dons des paroissiens, comme probablement dans les églises mayennaises de Saint-Charles-la-Forêt et Gesnes.

L'éclectisme des styles.

Les formes esthétiques des hommages collectifs devaient être consensuelles pour s'adresser à tous. Peu de nouveautés stylistiques y ont donc été introduites. Les deux tendances les plus répandues sont héritées du XIX^{e} siècle : le style néo-médiéval, dominé par les formes gothiques, et le courant académique, très apprécié pour son réalisme. L'art nouveau est présent uniquement dans le travail d'un peintre mayennais, l'abbé Gille, qui mêle flore stylisée et formes néogothiques comme sur le monument de l'église de Gesnes (53). Le courant moderne, apparu tardivement, relève de quelques artistes majeurs.

Des artistes locaux méconnus.

Les circonstances du choix des artistes et les conditions de l'exécution des œuvres sont peu documentées, à la différence des monuments communaux dont le contexte de la construction est bien connu. Les communautés, aux moyens modestes, sollicitent des peintres locaux, comme Chauvin ou l'abbé Gille. Quelquefois amateurs, ils exécutent des œuvres simples ou plus rarement copient, comme l'abbé Maubert, l'œuvre d'un peintre de guerre célèbre, Georges Scott dans l'église Saint-Martin de Villiers-Charlemagne (53) (FIG. 3). Néanmoins, la reproduction en série, fréquente en sculpture ou vitrail, n'existe pas en peinture.

Les artistes locaux réputés.

Les peintres locaux réputés pour leurs décors religieux sont recherchés pour les monuments aux morts. En revanche, aucun ne s'est spécialisé vraiment dans ce type de décor à la différence des marbriers ou des sculpteurs. Cependant René Rabault en a exécuté quatre, tous différents, dans son département d'origine, le Maine-et-Loire, dans les églises Sainte-Thérèse, Notre-Dame-des-Victoires, Saint-Antoine et Saint-Joseph d'Angers et l'abbé Bouchaud trois, dont un seul est aujourd'hui conservé au Loroux-Bottereau (44) (FIG. 5). Parmi ces artistes, certains ont perdu un fils à la Grande Guerre, d'autres sont des survivants du conflit qui ont partagé la vie quotidienne des soldats, comme Émile Roy qui a débuté la réalisation du monument de l'église Notre-Dame-du-Bon-Port aux Sables d'Olonne dès 1917.

Les artistes locaux de renommée nationale.

Les œuvres les plus remarquables de cette production d'art sacré furent exécutées par des artistes de renommée nationale comme les frères Lemasson, Albert et Paul, Lionel Royer ou encore Eugène-Jean Chapleau. Originaires de la région, tous étaient appréciés pour leurs décors monumentaux d'églises. La commande des hommages intervient à divers moments de la carrière de ces acteurs du renouveau de l'art sacré. Le croisicais Eugène-Jean Chapleau collabore alors à la décoration de

nombreux chantiers des églises de la reconstruction en Picardie. Établi à Paris, il a néanmoins reçu des commandes de sa région d'origine, dont le monument aux morts du Fresne-sur-Loire (44) (FIG. 6). Paul et Albert Lemasson, de Saint-Mars-du-Désert (53), exécutent d'amples décors dans des églises de Loire-Atlantique et des monuments aux morts à La Haie-Fouassière (44) et au Cellier (44). Quant au sarthois Lionel Royer, il est déjà un peintre d'histoire reconnu quand il intervient dans les églises Saint-Benoît, Saint-Pavin et Notre-Dame du Pré au Mans et à Parigné-le-Pôlin (72) (FIG. 7).

Une diversité de techniques.

Les monuments présentent souvent une association de mises en œuvre dans laquelle la peinture murale domine dans plus de trois quarts des cas. Elle peut être combinée à d'autres techniques, comme la sculpture, la marbrerie, le vitrail ou la menuiserie. La peinture murale est parfois réduite au décor d'accompagnement d'une plaque ou d'une sculpture ou, au contraire, constitue le corps du monument. Les situations sont très diverses, comme l'ampleur des mémoriaux. Les plus réduits mesurent 1 m^2 et les plus grands dépassent les 50 m^2 comme à Saint-Nicolas de Craon (53).

L'iconographie du souvenir.

Le mémorial de la paroisse est un monument plus intime et ambitieux que celui de la commune : il doit non seulement garder le souvenir des paroissiens morts au cours de la Grande Guerre, mais aussi agir sur la piété du fidèle et lui présenter des modèles dans lesquels il puisse trouver un sujet de consolation et d'espérance. Le décor est généralement constitué d'une composition originale dominée par l'objet principal de l'hommage - le poilu -, mais aussi par le Christ et la Vierge, avec une prédilection pour la Passion et tout particulièrement la crucifixion et l'image de la Vierge de douleurs tenant sur ses genoux le corps de son fils mort crucifié et, enfin, par des figures d'intercesseurs, au premier rang desquelles figurent les anges et les saints.

Conserver la mémoire des victimes de la guerre est la fonction première du monument. La liste des noms des soldats en est donc l'élément indispensable. Elle est généralement disposée au centre de la composition et organisée dans l'ordre alphabétique des noms des poilus dans un souci d'égalité, ou dans l'ordre chronologique des décès pour ancrer davantage la mort dans l'histoire. Parfois, d'autres indications la complètent : régiment, grade, lieu et date du décès.

L'image du poilu apparaît dans la moitié des représentations figurées qui tiennent une place essentielle. Il est peint de manière réaliste avec tout son équipement : l'uniforme bleu horizon, le casque et les bandes molletières. Il est soit au repos, soit combattant ou, le plus souvent, agonisant ou mort. Les rares représentations de gradés ont donné lieu à deux images fortes : dans l'une, un officier mort brandit de manière solennelle le drapeau tricolore, à Chanzeaux (49) (FIG. 8) ; et dans l'autre, à Villiers-Charlemagne (53), il est porté dans les bras d'un simple soldat, illustration de la solidarité militaire et de la contribution des gradés.

Au héros victorieux fréquent sur les monuments républicains, l'église a préféré l'image consolatrice pour les familles du martyr chrétien. L'idéalisation de la guerre patriotique a conduit à limiter les scènes de combats et à exposer un corps sans blessure, ou simplement marqué d'une plaie au côté droit à l'imitation de celle du Christ. Le sacrifice du poilu au champ d'honneur est alors mis en parallèle avec celui du Christ sur la croix, comme à Grez-en-Bouère (53). Rapprochant les souffrances du soldat de celles du Christ de la Passion, l'engagement militaire est présenté comme un véritable acte de foi et de rédemption. En se sacrifiant pour sa patrie, dans l'enfer de boue et de feu des lignes du front, le soldat catholique avait comme promesse le paradis.

La présence de saintes ou d'allégories trouvent une résonance particulière sur un tel monument. C'est le cas de la foi représentée par une femme accompagnée de la croix, voilée de noir en signe de deuil à Notre-Dame du Pré au Mans. Marie, la mère éplorée qui a vu mourir son fils, est la figure la plus représentée. Elle est la consolatrice des éprouvés. Jeanne d'Arc remporte les suffrages. Symbole de la nation française depuis la guerre de 1870 : incarnation du courage et de la résistance à l'ennemi, sa canonisation en 1920 renforce encore sa popularité.

Pour la première fois, les religieux, auparavant exemptés, sont mobilisés dans la guerre comme soldats, prêtres et aumôniers. L'image insiste sur leur rôle auprès des poilus. Sur le front, dans les tranchées, l'aumônier est le guide spirituel qui encourage à la prière. Au moment de la mort, il administre les derniers sacrements. Toujours vêtu de la soutane, il porte la croix autour du cou, parfois un brassard muni de l'emblème du service de santé, la croix rouge, et sur la tête, un calot ou un casque.

La famille est rarement représentée sur les monuments. Trois d'entre eux lui réservent cependant une place comme au Cellier (44) (FIG. 9 et 10). Ils la montrent dans la douleur de la perte d'un fils, d'un père, d'un époux, cherchant un réconfort dans la prière. Après la période du deuil, s'amorce celle de la reconstruction, une fois la paix retrouvée. La famille se reforme. Cette vision pleine d'espoir est incarnée par un couple dont la femme serre un jeune enfant dans ses bras à l'église de la Trinité de Clisson (44).

L'allégorie de la patrie est une femme vêtue à l'antique tenant un drapeau tricolore. Celui-ci est l'emblème par excellence de la nation française dans les églises. Il est visible dans les mains du soldat, sur les trophées d'armes ou plus discrètement forme le nuancier de motifs ornementaux. La référence à la patrie est aussi présente dans les honneurs militaires : croix de guerre, plus rarement légion d'honneur et médaille militaire. Les dédicaces font une large place à la France, la plus répandue est « mort pour la France », d'autres préfèrent louer la guerre patriotique, « pro patria ».

Un patrimoine entre oubli et mémoire.

Il y a plus de cent ans derrière chaque nom gravé il y avait un visage auquel une famille pensait avec émotion. De nos jours, les listes de noms n'évoquent plus que le destin tragique d'une génération célébré chaque 11 novembre, depuis 1922, année où la date fut officiellement fixée dans le calendrier. Dans les églises, les cérémonies sont devenues rares devant le monument aux morts. L'oubli s'est installé. Le culte des morts n'est plus qu'un souvenir, à peine perceptible, dans ces lieux du deuil. Pourtant, ces mémoriaux sont des témoignages de premier plan de l'histoire sociale, religieuse et artistique des années 1920. Le temps de la réappropriation patrimoniale est venu, avant que ces œuvres fragiles ne disparaissent. Si certains mémoriaux sont en mauvais état de conservation, donc en danger, d'autres, en revanche, sont restaurés. Ainsi, à l'église Saint-Michel des Sables le monument débuté dès 1916 a été restauré en 2023 grâce au concours du Souvenir français, de la ville des Sables, du Conseil départemental et de l'Association des Amis du Patrimoine religieux.

Derrière le tableau… Un fragment d'histoire des camps

Par Ronan RICHARD



Il y a quelques années, ma participation au colloque *Science et culture en temps de guerre*, organisé par l'université de Toulouse – Jean Jaurès[7], m'avait conduit à creuser la question des artistes en captivité. Au terme d'un recensement exhaustif des internés civils pratiquant les différents genres artistiques, je m'étais lancé dans une recherche d'éventuelles œuvres identifiables sur internet. Ma curiosité avait été piquée, dès le début de mes recherches, par quelques trouvailles iconographiques que j'avais hélas trop peu exploitées. Mes parents, René et Marie, soutiens indéfectibles de mes recherches de thèse, avaient ainsi débusqué, à la mairie de Saint-Père-Marc-en-Poulet, des dessins originaux d'un prisonnier allemand retenu au sein du dépôt d'officiers aménagé dans le fort de Saint-Père.

Au début des années 2000, un chercheur anglais de l'université d'Oxford m'avait également adressé un remarquable lot de reproductions d'œuvres du peintre hongrois Imre Szobotka, qui séjournait au camp d'internés civils du Jouguet, près de Saint-Brieuc. Cette découverte m'avait permis de participer à l'exposition de collections de ce peintre à la mairie de Saint-Brieuc. A cette époque, je n'avais

[7] Collectif (direction Catherine Barrera et Jacques Cantier), *Science et culture en temps de guerre (XIX^e^ et XX^e^ siècles)*, Portet/Garonne (31120) Éditions Midi-Pyrénées, 2023, 248 pages.,

pas mesuré l'intérêt scientifique de ces œuvres, considérant, à tort, que mon ouvrage devait rester centré sur les archives papiers.

Il y a quelques années, dans le cadre de l'édition du carnet d'un autre peintre méconnu, Hugo Ringer, je découvrais, sur eBay, un tableau de Gustav Böhm intitulé *Guitar Player*. Le cartel signalait alors qu'il représentait sans doute un soldat français nommé Jouguet. Démuni de formation scientifique, le vendeur s'était un peu précipité pour valider son hypothèse, s'aventurant même à considérer ce tableau comme une démonstration des bonnes relations tissées dans les camps entre gardiens et captifs, Böhm ayant forcément sympathisé avec ce soldat Jouguet pour en faire un sujet de son travail pictural. En réalité, ce nom ne faisait référence à nul soldat mais plus simplement au lieu de production de ce portrait, le camp du Jouguet, où l'artiste se trouvait alors retenu, victime, comme peut-être 60 000 autres, de la politique d'internement civil mise en place dans l'urgence à partir du 1er septembre 1914. L'identité du joueur de guitare se trouvait au verso, écrite au crayon sur le cadre en bois : Mr Renda.

Mon premier lien avec ce tableau consista à lui redonner son sens véritable en contactant la galerie d'art afin qu'elle modifie le cartel, ce qu'elle fit immédiatement. Durant les trois ou quatre années qui suivirent, je prenais fréquemment « des nouvelles » de ce tableau qui m'était devenu familier, scrutant les évolutions du prix. Il y a quelques mois, sa disparition du site de vente provoqua chez moi une petite émotion, révélatrice du regret qui grandissait de n'avoir pas saisi cette chance d'acquérir ce tableau. Certes, je n'étais pas collectionneur dans l'âme mais les échanges nourris avec mon ami Guy Danzé, passionné de peintures et autres crayonnés de la Première Guerre mondiale, achevèrent de me convaincre que non seulement il n'y avait rien de saugrenu à acquérir une œuvre mais qu'au contraire, celle-ci avait vocation à revenir à celui qui, à l'évidence, avait le plus de connexion avec son auteur et le contexte de sa production.

C'est à ce stade de mon évolution que le tableau réapparut dans le catalogue de la galerie Boris Wilnitsky de Vienne. Sans grandes hésitations, j'ai fait le choix d'acquérir cette œuvre, non pour ses potentielles qualités picturales mais du fait de ce lien très particulier qui m'unissait à lui, après 30 ans de recherche sur l'histoire de ces camps, et de ce camp en particulier.

Sis dans la vallée du Gouët, près de Saint-Brieuc, l'usine Jouguet accueillit près d'un millier de civils ennemis et suspects dès septembre 1914. Ses effectifs se stabilisèrent ensuite à plus de 400. Gustav Böhm, jeune artiste peintre né le 22 juin 1885 à Neuhaus en Bohème (actuelle Jindřichův Hradec), séjournait à Paris, au 21 rue Molière, quand sonna la mobilisation générale. Comme de nombreux civils ennemis, il s'était alors éloigné de Paris et fut appréhendé à l'hôtel des voyageurs de Concarneau, le 3 août 1914. Interné au Jouguet, il fut transféré au dépôt de Luçon en août 1918 puis à l'Île Longue, dans le Finistère. Il en fut libéré le 15 mai 1919 et conduit vers Annecy puis la Suisse. D'origine juive, l'artiste s'installa à Agen pendant la Seconde Guerre mondiale. Une rue y porte son nom. Il mourut en 1974. Durant son internement, il s'impliqua corps et âme dans la peinture afin de tenir moralement et de "persévérer dans son être". A l'instar de ses camarades artistes Imre Szobotka et Ervin Bossányi, la pratique de la peinture s'avéra pour lui salvatrice. Il peignait donc dès qu'il le pouvait, représentant parfois ses camarades d'infortune comme ce Wilhelm Renda, un modeste mécanicien, installé en France depuis neuf ans avec son épouse et ses deux enfants. Né en Autriche, il résidait au 6 rue Saint-Bernard à Paris lorsqu'il fut lui aussi arrêté et transféré au Jouguet. Considéré comme intégré et peu dangereux, il obtint durant la guerre un permis de travail pour s'employer dans l'entreprise briochine Vallée.

Si ce modeste *Guitar Player* m'a ainsi jugé si parlant, et sa réception si chargée d'émotion, c'est bien parce qu'entre les coups de pinceaux, et si tant est qu'on y regarde de plus près, il nous en dit beaucoup sur ces destins de civils brisés par la guerre.

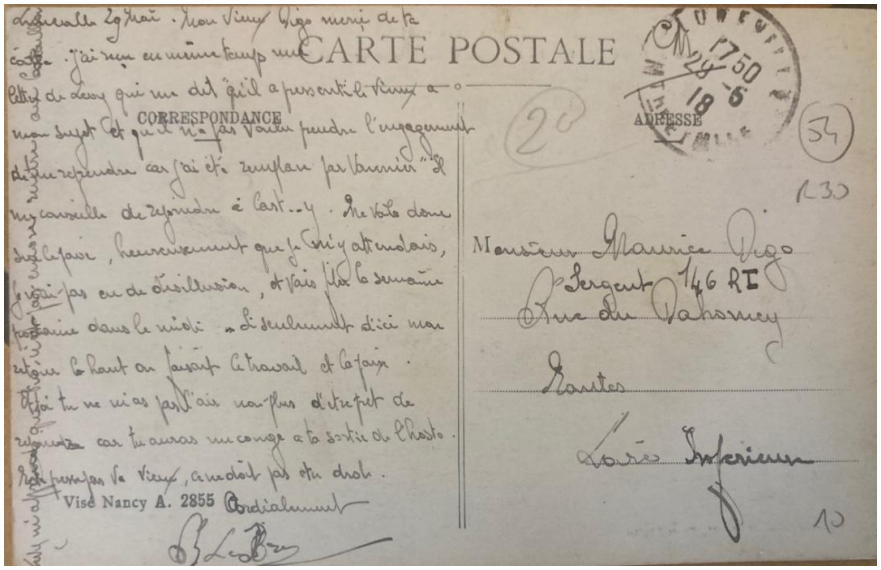
La photographie de ce tableau a été copiée sur la page de reproductions en couleurs annexée au présent bulletin

Ce tableau a été exposé du 7 au 30 novembre à la médiathèque de Loudéac, dans le cadre de l'exposition "Représenter la guerre. Peintres, dessinateurs et illustrateurs durant la Première Guerre mondiale".

Le hasard au service du chercheur

Par Ronan RICHARD

Á l'occasion d'une récente braderie à Plaintel, au sud de St-Brieuc, j'ai acquis un lot de cartes postales de la Première Guerre mondiale, comme il en existe par millions dans tous les espaces de vente actuels. La lecture de l'une d'elles m'a grandement interpelé puisque le destinataire n'était autre qu'un certain Maurice Digo, sergent au 146e RI et « domicilié » rue du Dahomey à Nantes.



Chiner n'est pas toujours un acte vain.

Vérification faite, il s'agissait bien de notre Maurice Digo, dont le témoignage a été édité par Bretagne 14-18 en 2008. Sa lecture nous éclaire.

Blessé près de Verdun début mars 1918, il est bel et bien transféré à l'hôpital Broussais, rue du Dahomey à Nantes le 22 avril 1918. Il s'y trouve encore en cette fin juin, quand il reçoit ce courrier d'un ami. Cette trouvaille incroyable témoigne que le hasard fait parfois bien les choses pour le chercheur.

Bibliographie

🕮 BARATAY Eric, *Bêtes des tranchées, des vécus oubliés*, Éditions du C.N.R.S., 2025, 256 pages, 22€.
🕮 BEAUPRE Nicolas, Gerd KRUMEICH Gerd, PATIN Nicolas, WENRICH Arnt, *La grande guerre vue d'en face, 1914-1918 / Nachbarn im krieg* (réédition), Paris, Albin Michel, 2024, 304 pages, 30,00€.
🕮 BONHOMME Eric, LACHAISE Bernard, *Le Président Loubet (1838-1929)*. Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux. 2024, 248 pages, 24,00€.
🕮 Collectif, *La Creuse dans le Grande Guerre*, Guéret, Conseil départementale de la Creuse, 2024. 145 pages, 20,00€.
🕮 DARDART Thierry, *L'Atlas du Chemin des Dames*, Ed. Dardart Thierry, 2024, 300 pages, 34,90€.
🕮 DE MESTIER DU BOURG Yves (notes), *Carnets de notes du général Thévenet*, Paris, L'Harmattan, 2024, 24,00€.
🕮 DION Aimée, *Affiches de guerre, guerre d'affiches, Canada français et Irlande pendant la Grande Guerre*, Paris, Éditions Hermann, 2024, 388 pages, 35,00€.
🕮 FLEURY Béatrice, MERCIER Arnaud, Monnier Angeliki, *Témoignage, mémoire et histoire, mélanges offerts à Jacques Walter*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, Presses universitaires de Lorraine, 2023, 498 pages, 26,00€.
🕮 GYSS Jean-Marie, *L'Alsace de 1914 à 1928 d'après le journal de Charles Spindler*. I.d éditions, 2024, 150 pages, 28,00€
🕮 LAPORTE Henri, *Journal d'un poilu*, (réédition), Paris, Ed. Mille et Une nuits, 2024, 133 p. 5€.
🕮 LE HALLE Guy, *Là bas avec ceux qui souffrent, carnet d'un poilu rouennais à Verdun* (rééd.), Louviers, Ysec, 2024, 88 pages, 14,00€.
🕮 MARQUIS Daniel, *Jusqu' au bout des ailes, l'As Georges Félix Meudon (1892-1924*), Édit. Giovanangeli, 2024, 23,00€
🕮 VERRON Thierry, *Et si les cloches n'avaient pas sonné. La guerre de 14-18 jour après jour dans un village de montagne*, La Fontaine de Siloé, 2024. 300 pages, 24,90€.

BRETAGNE 14-18
Association de recherches et d'études historiques sur la vie des Bretons dans la Grande Guerre
Bulletin de liaison et d'information
ISSN. 1240-5396
Directeur de la publication : René RICHARD
Contacts association : *Bretagne 14-18* - 14, Bel Horizon, Plessala – 22 330 - Le Mené.
Bretagne 14-18, - 7, allée du Parc - 22 100 – Dinan.